

BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

SAS BONNIMMO

18, avenue du Léman
74380 BONNE
Tél : 04 50 36 95 99

TRANSACTIONS

« Les honoraires sont, selon ce qui aura été prévu au mandat confié par le vendeur et le cas échéant par l'acquéreur ainsi qu'à l'avant contrat de vente, à la charge de l'un ou de l'autre voire les deux. »

Prix du bien	Honoraires (TTC)
De 0,00 € à 60.000,00 €	Forfait 5.000€
De 60.000,00 € à 100.000,00 €	Forfait 8.000€
De 101.000,00 € à 150.000,00 €	Forfait 10.000€
De 151.000,00 € à 200.000,00 €	Forfait 12.000€
De 201.000,00 € à 549.000,00 €	Honoraires 6 % TTC
A partir 550.000,00€	Honoraires 5 % TTC
Terrain	Honoraires 8 % TTC

SAS BONNIMMO au capital de 7.500,00 € - Carte professionnelle n° CPI 7401 2020 000 044 756
Délivrée par la C.C.I de la Haute-Savoie
Inscrite au RCS de Thonon les Bains sous le numéro de siret 779 719 458 0017 – Code APE 6831Z
Détenant d'une garantie financière d'un montant de 120.000 €
Souscrite auprès de Galian dont le siège social est situé à PARIS (75008) – 89, rue de la Boétie.
Ne peut recevoir de fond, effet ou valeur à l'exception de ses honoraires
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante

BARÈME D'HONORAIRES DE L'AGENCE

SAS BONNIMMO

18, avenue du Léman
74380 BONNE
Tél : 04 50 36 95 99

LOCATIONS

Suivant l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 par la loi « ALUR » du 24 mars 2014 : « .. » Le montant toutes taxes comprises imputé au preneur pour ces prestations ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal à un plafond par mètre carré de surface habitable de la chose louée fixé par voie réglementaire et révisable chaque année (art.5 de la loi n°89-462 du 6 juillet 1989 tendant à améliorer les rapports locatifs et portant modification de la loi n°86-1290 du 23 décembre 1986 et décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires et aux modalités de transmission de certaines informations par les professionnels de l'immobilier). »

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU LOCATAIRE

<i>Honoraires de visites, de constitution du dossier et rédaction du bail</i>	<i>10,00€ / m²</i>
<i>Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée / sortie</i>	<i>3,00 € / m²</i>

HONORAIRES (TTC) A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE

<i>Honoraires de visites, de constitution du dossier et rédaction du bail</i>	<i>10,00€ / m²</i>
<i>Honoraires de réalisation d'état des lieux d'entrée / sortie</i>	<i>3,00 € / m²</i>

SAS BONNIMMO au capital de 7.500,00 € - Carte professionnelle n° CPI 7401 2020 000 044 756
Délivrée par la C.C.I de la Haute-Savoie

Inscrite au RCS de Thonon les Bains sous le numéro de siret 779 719 458 0017 – Code APE 6831Z
Détenant d'une garantie financière d'un montant de 120.000 €

Souscrite auprès de Galian dont le siège social est situé à PARIS (75008) – 89, rue de la Boétie.

Ne peut recevoir de fond, effet ou valeur à l'exception de ses honoraires

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante